

LE PINARD

Bulletin de l'association
canadienne des sages-femmes

Voir pages 6-7 pour les statistiques récentes
sur la pratique sage-femme au Canada.

VOLUME 5 • NUMÉRO 1 • JUIN 2015

LA PRATIQUE SAGE-FEMME EN PLEINE CROISSANCE AU CANADA

PLUS DE 275 000 NAISSANCES

Mot de la présidente	p. 2
Représentation et projets	p. 3-4
Engagement international	p. 4
Portrait du Soudan du Sud	p. 5
La pratique sage-femme au Canada	p. 6-7
Activités de l'ACSF	p. 8
À travers le Canada	p. 9-10
Le babillard	p. 11
Événements à venir	p. 12



CAM
ACSF

Canadian Association of Midwives
Association canadienne des sages-femmes

MOT DE LA PRÉSIDENTE

QUE DE CHOSES À PARTAGER AVEC VOUS DANS CE NUMÉRO DU PINARD !

L'ACSF met l'accent depuis plusieurs années sur la promotion de la profession sage-femme au niveau fédéral. Depuis janvier en particulier, votre directrice générale, les porte-paroles de NACM, les employés du bureau ainsi que moi, votre présidente ont mis beaucoup de nouvelle énergie sur ces dossiers. Entre nous, à la blague, nous disons que plus personne sur la colline parlementaire ne peut dire n'avoir jamais entendu parler des sages-femmes.

De plus, l'ACSF a soutenu l'Association des sages-femmes du Nouveau-Brunswick à participer à d'importantes réunions sur la planification budgétaire et la santé au Nouveau-Brunswick avec le gouvernement provincial. Il semblerait que le dossier sage-femme avance enfin dans cette province. L'ACSF soutient aussi le Community Midwives Association Yukon (Association de la communauté sage-femme au Yukon) dans leurs démarches vers la légalisation, la réglementation et le financement public de la profession.



La pratique sage-femme est presque inexistante depuis trop longtemps dans certaines provinces ainsi que dans un territoire; l'ACSF continue à appuyer le travail de plaidoyer dans ces juridictions pour assurer que la profession sage-femme, réglementée et financée par l'État, devienne une réalité partout à travers le Canada.

N'oubliez pas de jeter un coup d'œil sur le volet international à la page 4 – de nouveaux projets intéressants se dessinent. L'ACSF a été récemment invité à participer sur des projets pour renforcer la pratique sage-femme et améliorer la santé maternelle, néonatale et infantile au Soudan du Sud, un pays où les défis sont nombreux et les statistiques concernant les femmes enceintes et les bébés, désastreuses. Soyez à l'écoute : nous vous communiquerons sous peu, par courriel, de nouvelles opportunités d'implication dans des projets internationaux de l'ACSF. Nous continuons à croire que les sages-femmes du Canada ont vraiment quelque chose de particulier à apporter à l'international, et que notre rayonnement international soutient notre travail au niveau national.

N'oubliez pas que l'AGA, le congrès annuel et l'exposition de l'ACSF auront lieu à Montréal cet automne. Je me fais une grande joie de vous accueillir chez moi. Encore une fois, la conférence promet d'être fort intéressante en termes de contenu. Mais n'oubliez pas que c'est aussi une merveilleuse occasion pour partager avec vos collègues de partout au Canada, mais aussi avec nos invités internationaux, tels la présidente d'ICM Frances Day-Stirk et Soo Downe.

C'est toujours un privilège et un grand plaisir pour moi de rencontrer les membres de partout au pays, svp prenez un moment pour venir vous présenter. Et bien sûr, je vous attends sur le plancher de danse!



L'ACSF est maintenant sur Twitter!
Suivez-nous à l'adresse suivante [@Canadamidwives](https://twitter.com/Canadamidwives)



En savoir plus :
[facebook.com/
CanadianMidwives](https://facebook.com/CanadianMidwives)

REPRÉSENTATION ET PROJETS

L'ACSF continue de promouvoir la profession sage-femme en tant que composante essentielle dans la planification des stratégies pan-Canadiennes des prestations de services en santé maternelle et infantile. L'ACSF continue son travail de plaidoyer pour une reconnaissance fédérale de la profession, afin de permettre aux sages-femmes de travailler dans les communautés qui sont sous juridiction fédérale. L'ACSF continue également à parler aux députés, aux attachés politiques et, plus spécifiquement, au ministère de l'Emploi et du Développement social en vue d'inclure les sages-femmes dans le programme *Exonération de remboursement du prêt d'études* pour les médecins de famille et le personnel infirmier œuvrant en milieu rural après l'obtention de leur diplôme.

En janvier dernier puis en mars, la NACM et l'ACSF ont coprésenté sur la pratique sage-femme au Comité permanent de la santé (HESA) de la Chambre des communes; une fois pour appuyer le projet de loi C-608, loi instituant la Journée nationale de la sage-femme, et une deuxième fois dans le cadre d'une étude sur *les pratiques exemplaires et obstacles fédéraux : profession et formation des professionnels de la santé*. Le projet de loi C-608, qui vise à déclarer le 5 mai Journée nationale de la sage-femme au Canada, continue de tracer son chemin au Sénat et au sein des comités. Nous demeurons confiantes que cette Loi sera adoptée avant l'élection fédérale cet automne. Les dirigeantes de l'ACSF ont tenu plusieurs rencontres avec des sénateurs, des députés et des fonctionnaires clés afin de s'assurer que ce projet de loi ne tombe pas dans l'oubli après s'être rendu si loin.

Heureusement, au cœur de ce tourbillon d'activités, il y a toujours des membres pour nous rappeler la raison pour laquelle nous effectuons ce travail. Nous avons reçu dernièrement une vingtaine de témoignages d'étudiantes en pratique sage-femme et de diplômées récentes, toutes remplies d'espoir de profiter un jour du programme *Exonération de remboursement du prêt d'études* si celui-ci incluait les sages-femmes. Ces témoignages démontrent clairement qu'il existe toujours de nombreuses régions rurales et éloignées au Canada qui n'ont pas accès aux services de sages-femmes, mais aussi à quel point un tel soutien à la profession permettrait d'améliorer l'accès aux soins.



Ellen Blais, coprésidente de la NACM, et Emmanuelle Hébert, présidente de l'ACSF, en compagnie de Terence Young, député conservateur d'Oakville, après le témoignage devant le Comité permanent de la santé (HESA) de la Chambre des communes.



Tonia Occhionero, directrice générale de l'ACSF, et Emmanuelle Hébert, présidente, en compagnie de Lois Brown, députée conservatrice de Newmarket-Aurora.

« J'ai toujours espéré revenir travailler dans la campagne ontarienne un jour. Toutefois, lorsque je serai prête à graduer, plusieurs de mes décisions dépendront de mes prêts étudiants, qui limiteront drastiquement mon choix de communauté de pratique. En réalité, il est probable que je sois forcée de travailler dans une région offrant une charge de travail importante afin de gagner suffisamment d'argent pour rembourser ma dette étudiante. Pour cette raison, il est possible que je doive attendre plus de sept ans avant même de pouvoir envisager une pratique rurale (à cause de la charge de travail moins importante et des dépenses plus élevées, comme l'entretien d'un véhicule ou le coût de l'essence). Je crois que le programme [Exonération de remboursement du prêt d'études] serait extrêmement apprécié des diplômées récentes comme moi. Cela nous encouragerait à poursuivre une pratique rurale — et tout particulièrement au sein de nos communautés d'origine, où nous comptons déjà des liens de longue date ainsi qu'une connaissance intime de la région et des familles. Ce programme me permettrait d'envisager cette option beaucoup plus tôt dans ma carrière, plutôt que de la repousser pour des raisons financières. Plus tard, un tel changement pourrait même ne plus être réaliste pour moi (une fois que j'aurai pris racine ailleurs). Combien de praticiennes rurales potentielles sont perdues parce que nous recherchons une vaste clientèle en début de carrière, puis parce que nous sommes éventuellement trop bien installées dans notre pratique pour bouger à nouveau? Si un tel programme était offert, cela constituerait un facteur déterminant dans mon choix d'emplacement pour pratiquer. »

— Une étudiante en pratique sage-femme à l'Université Laurentienne

ENGAGEMENT INTERNATIONAL

MOM-MENTUM, UN THÉ SPÉCIAL SUR LA COLLINE DU PARLEMENT – LE 5 MAI, 2015

Le 5 mai dernier sur la Colline du Parlement, l'ACSF a pris part au thé *Mom-mentum*, une activité organisée par le Réseau canadien sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants. La réception a réuni plusieurs députés et sénateurs, y compris Lois Brown (PC), Hélène Laverdière (NPD), Kirsty Duncan (PLC) et Justin Trudeau (PLC). L'exposition *Through Her Eyes*, présentée pendant l'événement, jetait un regard sur les projets internationaux d'organisations canadiennes en matière de santé maternelle et infantile. Les contributions de l'ACSF mettaient l'accent sur les sages-femmes Esther Wilms et Upendo Mligo. Sage-femme ontarienne, Esther s'est rendue récemment en Tanzanie à titre de formatrice en urgences obstétricales dans le cadre du projet conjoint de l'ACSF et de la Tanzania Registered Midwives Association (TAMA). Sage-femme du district rural de Mtwara, Upendo a assisté aux ateliers en compagnie de son jeune fils. Une fois de retour dans sa communauté, Upendo a pu mettre ses nouvelles compétences en pratique immédiatement en réalisant un accouchement par le siège. La réception du 5 mai sur la Colline du Parlement a offert une plateforme idéale pour présenter l'engagement de l'ACSF en matière de formation en urgences obstétricales et de partenariat entre associations, en Tanzanie et ailleurs.

L'ENGAGEMENT DE L'ACSF AU SOUDAN DU SUD

L'ACSF a été récemment demandé de fournir un soutien technique au projet *Déploiement des sages-femmes* du UNFPA au Soudan du Sud; projet financé par le ministère canadien des Affaires étrangères, du commerce et le développement (MAECD). À la fin du mois de mai dernier, Emmanuelle Hébert et une employée de l'ACSF Pauline Bondy se sont rendues au Soudan du Sud pour déterminer la meilleure façon pour l'Association de soutenir et contribuer à ce projet ainsi qu'aux futurs projets de consolidation de la pratique sage-femme dans cette nation. Le Soudan du Sud est l'un des pays les plus fragiles et sous-développés au monde. Ses taux de mortalité infantile et liée à la maternité sont extrêmement élevés (voir page 5). Au cours de son séjour, l'ACSF a rencontré des responsables clés du ministère de la Santé, du UNFPA, du MAECD, de l'OMS et de diverses ONG. L'ACSF a également rendu visite à plusieurs cliniques et centres médicaux, notant leur besoin généralisé d'améliorer les soins de santé — tout spécialement pour les mères venant d'accoucher et les bébés naissants.



Emmanuelle Hébert et Pauline Bondy rendent visite au personnel d'un centre de santé communautaire du Soudan du Sud.

En gros, les besoins en santé maternelle et infantile sont les mêmes au Soudan du Sud que dans plusieurs autres pays en développement : renforcement du curriculum en pratique sage-femme, réglementation de la pratique sage-femme, consolidation de l'Association pour promouvoir la pratique et mieux appuyer les sages-femmes, soutien accru à la mise en œuvre des services offerts auprès des communautés cibles. La différence marquante au Soudan du Sud est que ces programmes sont contraints de fonctionner en dépit du conflit en cours, ce qui crée un environnement en constante fluctuation. L'ACSF peut jouer un rôle important dans ce contexte, tout particulièrement en soutenant l'adaptation du modèle de soins respectueux afin d'améliorer les conditions pour les mères et les bébés.

Bientôt, l'ACSF recrutera trois sages-femmes pour participer à un atelier de formation pour les nouvelles diplômées sages-femmes du Soudan du Sud et quinze nouvelles sages-femmes canadiennes pour participer à un projet d'échange entre pairs à distance avec les sages-femmes du Soudan du Sud nouvellement diplômés.

Restez à l'écoute : l'appel d'intérêt à venir bientôt !

SUDAN

PORTRAIT DU SOUDAN DU SUD



SOUTH
SUDAN

Juba

La langue officielle du
Soudan du Sud est
l'anglais mais le pays
compte plus de

60

langues indigènes,
la plupart étant
classées dans la
famille des langues
nilo-sahariennes.

On estime que plus de
10,000

Sud-Soudanais ont perdu
la vie dans la guerre
civile qui a rallumé en
décembre 2013. Le conflit
a également déplacé plus
d'un million de personnes.

Créé à la suite
de sa déclaration
d'indépendance du
Soudan en

2011

la République du
Soudan du Sud est le
pays le plus récemment
formé au monde.

Le rapport *L'État de la
pratique de sage-femme
dans le monde 2014*
estimait que les
sages-femmes du pays ne
répondaient qu'à environ

6%

des besoins nationaux en
matière de soins maternels
et infantiles.

Taux de mortalité liée
à la maternité :

2054

par 100 000 naissances
vivantes; Principale
cause de décès chez
les jeunes femmes
âgées de 15 à 19 ans.

Taux de mortalité
infantile :

84

par 1 000
naissances vivantes

Population:

12 million

rurale à environ 90 %

Seulement

11.8%

des femmes et

36.8%

des hommes âgés de 15 à 49 ans
savent lire et écrire.

Espérance
de vie :

55

ans

Taux de
fécondité :

6.7

LA PRATIQUE SAGE-FEMME EN PLEINE CROISSANCE AU CANADA

Depuis la réglementation de la profession dans les années 90 et après, la pratique sage-femme a connu une croissance exponentielle au Canada.

Aujourd'hui, on en compte plus de **1 300!**

COLOMBIE-BRITANNIQUE



8 454 43 738

19%

DES NAISSANCES



**NAISSANCES
ASSISTÉES**
PAR UNE
SAGE-FEMME



**TOTAL DES
NAISSANCES**
1^{ER} JUILLET 2013
AU 30 JUIN 2014

YUKON



0 448

TERRITOIRES DU NORD-OUEST



31 698

4.4%

DES NAISSANCES

SASKATCHEWAN



435 15 367

2.8%

DES NAISSANCES

ALBERTA



2 330 56 582

4.1%

DES NAISSANCES

MANITOBA



668 16 237

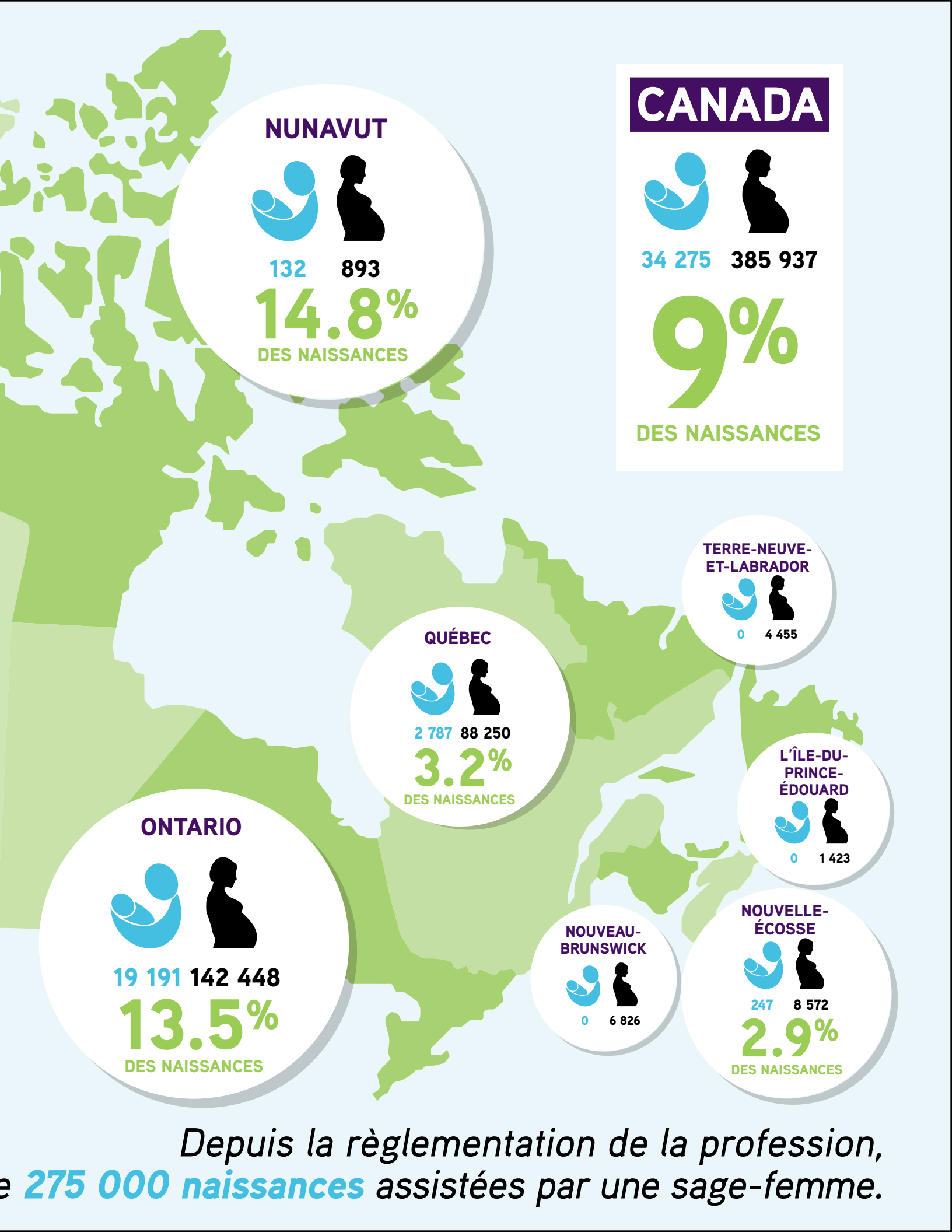
4.1%

DES NAISSANCES

Tableau basé sur les données 2013-2014 de Statistique Canada et sur les données individuelles des provinces et territoires.

Période de temps de référence peut être légèrement différent dans différentes juridictions. Pour plus de détails, contactez l'ACSF au admin@canadianmidwives.org.

le Canada a cumulé plus de



Depuis la réglementation de la profession,
e **275 000 naissances** assistées par une sage-femme.

ACTIVITÉS DE L'ACSF



CONGRÈS ACSF 2015: BIENVENUE À MONTRÉAL!

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au 15e Congrès annuel et exposition de l'ACSF, qui aura lieu du 4 au 6 novembre prochains à Montréal. Cette année, le thème du Congrès est : « Les sages-femmes : Au service de leurs communautés, au Canada et à travers le monde »

INSCRIPTION :

Profitez de notre tarif d'inscription hâtive !
Pour vous inscrire, consultez :

<http://www.canadianmidwives.org/conference/registration.html>

QUELQUES CONFÉRENCIÈRES INVITÉES :

FRANCES DAY-STIRK, Présidente ICM

SOO DOWNE RM, PhD, Professeure en pratique sage-femme,
Université de Central Lancashire, Angleterre

STÉPHANIE ST-AMANT PhD, Docteure en sémiologie, chercheuse,
Université de McGill

Programme de bénévolat ouvert aux étudiants. Vous pouvez réduire vos frais d'inscription en devenant bénévole au Congrès de l'ACSF. Pour en savoir plus, consultez :

<http://www.canadianmidwives.org/conference/benevoles.html>

Le Congrès est l'occasion idéale pour vous de participer au dialogue national sur la pratique sage-femme. Nous avons hâte de vous accueillir à Montréal!

LE 5 MAI : MERCI AUX SAGES-FEMMES POUR TOUT CE QUE VOUS FAITES !

Le 5 mai dernier, Emmanuelle Hébert, présidente de l'ACSF, a envoyé une vidéo de remerciement à l'ensemble des membres de l'Association. Si vous ne l'avez pas vue, vous pouvez la visionner ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=QWLM2STxMW&feature=youtu.be>

Si vous n'avez pas encore eu le loisir de lire vos courriels, n'oubliez pas de le faire : un petit cadeau vous y attend de la part de l'ACSF, pour souligner le 5 mai. Merci à tous nos membres sages-femmes pour les soins que vous apportez partout au Canada et ailleurs!



ÉNONCÉ DE PRINCIPE SUR LE MODÈLE CANADIEN DE PRATIQUE SAGE-FEMME

Un grand merci à tous les membres de l'ACSF qui ont répondu à la consultation des membres par sondage sur l'énoncé de principe sur le modèle canadien de la pratique sage-femme. Plus de 120 membres ont envoyé leurs commentaires. Le conseil d'administration de l'ACSF apportera les changements nécessaires au document et la version finale sera publiée au courant de l'automne 2015.

À TRAVERS LE CANADA

YUKON

Voici de grandes nouvelles du Yukon, l'une des dernières juridictions au Canada à n'avoir encore envisagé ni réglementation ni financement de la pratique sage-femme. Notre association fraîchement créée, la Community Midwives Association Yukon (CMAY), a élu une présidente, Kathleen Cranfield, sage-femme originaire de l'Ontario, et un conseil d'administration représentant tant les sages-femmes que la clientèle yukonnaise. Nous avons obtenu le soutien des 12 Premières Nations du Yukon de même que des médecins de famille pratiquant des soins obstétricaux afin de poursuivre notre lobby auprès du gouvernement pour qu'il introduise une pratique sage-femme réglementée et financée dans notre territoire. Au cours des derniers mois, nous avons rencontré plusieurs députés, y compris le ministre de la Santé et des Affaires sociales Mike Nixon, la ministre responsable de la Direction de la condition féminine Elaine Taylor et le ministre de la Justice Brad Crathers. Le 5 mai dernier, plusieurs politiciens et citoyens ont pris part à notre événement soulignant la Journée nationale de la sage-femme. Le 5 mai toujours, les trois partis de l'Assemblée, y compris le parti au pouvoir, soit le Parti du Yukon, ont spontanément offert des déclarations positives à l'égard de la profession sage-femme au Yukon. Celles-ci ont été immédiatement suivies par une motion du ministre de la Santé et des Affaires sociales proposant de créer un groupe de travail visant à déterminer les prochaines



Elaine Taylor, ministre responsable de la Direction de la condition féminine, et Brad Crathers, ministre de la Justice, étaient deux des nombreux invités présents à l'événement du 5 mai, à Whitehorse.

étapes pour l'instauration d'une réglementation au Yukon. Depuis, le gouvernement a communiqué avec la CMAY pour s'assurer que nous soyons bien représentées au sein de ce groupe de travail et pour organiser, d'ici un an, une table ronde sur la pratique sage-femme. Tout cela laisse entendre que la réglementation de la pratique sage-femme est en voie d'être réalisée dans notre territoire et nous avons plus hâte que jamais que les services des sages-femmes soient accessibles à toutes les familles yukonaises.



NEW BRUNSWICK

Cette année, l'Association des sages-femmes du Nouveau-Brunswick (ASFNB) a consacré ses efforts à bâtir des relations avec le gouvernement provincial, en plus de collaborer avec le groupe citoyen de la province pour faire avancer la cause de la pratique sage-femme au Nouveau-Brunswick. En avril, la présidente de l'ASFNB, Kate LeBlanc, s'est rendue à Fredericton pour participer à une rencontre de consultation avec divers intervenants en prévision du budget 2016-2017 du ministère de la Santé du N.-B. Elle y a rencontré de nombreux intervenants du domaine de la santé et du ministère, et a expliqué de quelle façon le modèle de pratique des sages-femmes au Canada pourrait être une solution rentable pour la province. Ce processus s'est poursuivi dans le cadre d'un forum, en mai, où la pratique sage-femme était envisagée comme option pour améliorer les soins maternels et néonataux au Nouveau-Brunswick. L'ASFNB y était représentée par son agente des communications, Catharine Tunnacliffe. Pour célébrer

la Journée internationale de la sage-femme le 5 mai, le groupe Familles pour les sages-femmes au N.-B. a organisé une projection du film « *A Mother is Born* » suivie d'un panel de discussion avec une sage-femme, une infirmière, une obstétricienne, un médecin de famille et des parents. Les familles du N.-B. réclament de plus en plus l'accès à des sages-femmes, et avec l'intérêt de notre gouvernement libéral et les discussions tenues avec celui-ci, nous sommes positifs quant à l'avenir des sages-femmes dans notre province. Nous continuons à faire tout notre possible pour que cela se produise.

ALBERTA

La pratique sage-femme demeure l'une des professions médicales qui enregistre l'une des plus fortes croissances en Alberta, qui compte aujourd'hui 94 sages-femmes. Nicole Matheson occupe maintenant la présidence de l'Association, après avoir servi au sein de notre conseil d'administration pendant deux ans. Elle conserve par ailleurs sa pratique rurale. Nicole possède plus de 15 ans d'expérience en soins de santé et elle détient une maîtrise en soins infirmiers ainsi qu'un grade d'associée en pratique sage-femme. Nous remercions Joan Margaret Laine pour ses années de service dévoué et nous comptons sur ses conseils à titre de présidente sortante. Dr Lolly de Jonge a été nommée directrice générale le 1^{er} février dernier. Intervenante incomparable en matière de santé maternelle, Lolly s'amène avec une solide expérience en haute direction, forte de 25 années de leadership communautaire. Personnalité autochtone reconnue, Lolly détient un doctorat en systèmes humains et organisationnels ainsi qu'une maîtrise en développement humain. Cet automne, le baccalauréat en pratique sage-femme de la Mount Royal University comptera 52 étudiantes. La première cohorte de 8 étudiantes graduait en juin. Le College of Midwives of Alberta travaille à faire admettre la pratique sage-femme sous la bannière du Health Professions Act (la Loi sur les professions de la santé), régi actuellement par le Health Disciplines Act (la Loi sur les sciences de la santé). Nous avons créé un comité de



communications chargé de maintenir la liaison entre les groupes de consommateurs, les autres professionnels en santé maternelle et les représentants du gouvernement. Notre entente de financement prenait fin le 31 mars dernier. Nous espérons que, avec un nouveau gouvernement, nous pourrions négocier un contrat qui répondra aux besoins des familles et permettra d'accélérer la croissance de la pratique sage-femme. Site web : AbMidwives.Ca

ONTARIO

L'Association of Ontario Midwives (AOM) a remis trois prix dans le cadre de son congrès annuel en mai dernier. La sage-femme Karyn Kaufman a reçu le Prix d'excellence pour l'ensemble de sa carrière, l'Hôpital Montfort d'Ottawa a reçu le Prix de l'intégration hospitalière et le docteur Brian Goldman, hôte de l'émission *White Coat, Black Art* sur les ondes radio de la CBC, a reçu le Prix média.

Le budget 2015 de la province divulgué récemment mettait l'accent sur le soutien à la pratique sage-femme et comprenait tout spécialement un engagement historique sur le financement des sages-femmes autochtones pour les soins qu'elles apportent au sein de leurs communautés. L'AOM négocie actuellement un nouveau contrat avec le ministre de la Santé et des Soins de longue durée.

Le 20 avril dernier (Journée de l'équité salariale), la présidente désignée de l'AOM, Elizabeth Brandeis, ainsi que la conseillère juridique de l'Association, Mary Cornish, ont pris la parole dans le cadre d'une conférence de presse sur l'équité salariale, portant l'attention sur les défis à relever par les sages-femmes ontariennes. L'AOM est membre de la coalition pour l'équité salariale de l'Ontario, qui cherche à instaurer les principes d'équité salariale pour tout travail d'égale valeur, tant par les voies législatives que par la négociation collective. Les audiences auprès du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario consacrées à l'application de l'AOM en matière d'équité salariale doivent débuter en septembre prochain.

Le programme du Guide de pratiques cliniques de l'AOM a créé une vidéo pour les clientes en pratique sage-femme ayant



Le 5 mai dernier, les sages-femmes Bridget Lynch, Jay MacGillivray, Sara Wolfe et Diane Simon ont rencontré le docteur Eric Hoskins, ministre de la Santé de l'Ontario, pour souligner la Journée internationale de la sage-femme.

souffert d'une hémorragie postpartum : <https://www.youtube.com/watch?v=CqIVK7PgpXI> (en anglais seulement). Le projet a été financé par *Women's Xchange*, un programme de recherche et de transfert des connaissances en matière de santé féminine issu du Women's College Hospital.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

La Midwives Association of British-Columbia (MABC) a connu un hiver et un printemps très chargés avec la formation de nouveaux comités ainsi que la mise en œuvre de nouveaux programmes et de programmes élargis, y compris le Homebirth Supplies and Medications Program (le programme de fournitures et de médication pour accouchements à domicile) qui permettra aux sages-femmes de remplir sans frais leurs nécessaires d'accouchements à domicile auprès de leurs hôpitaux locaux. Nous avons également formé un nouveau comité consultatif sur la tarification afin de créer de nouveaux articles tarifaires englobant des compétences élargies, comme assistante aux césariennes. Près d'une centaine de membres ont désormais pris part en ligne au programme de formation en matière de compétence culturelle autochtone et nous travaillons actuellement auprès des Haida Gwaii pour intégrer les sages-femmes à leurs communautés. Nous souhaitons honorer notre présidente sortante, Shannon Norberg, qui a dirigé notre Association avec altruisme et vision pendant six ans, menant celle-ci à une position prospère fondée sur des politiques



Alixandra Bacon, présidente désignée de la MABC

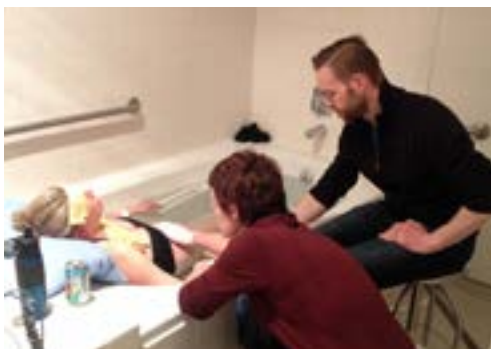
solides et l'engagement sans précédent des parties intéressées. C'est avec entrain et grande humilité qu'Alixandra Bacon endosse aujourd'hui ce rôle à titre de présidente désignée de la MABC.

QUÉBEC

Les derniers mois furent très occupés pour la profession au Québec. Les sages-femmes s'approprient leur nouvelle Entente pour les conditions de pratique, notre nouvelle agente de relation de travail ne chôme pas! Cette Entente ayant été signée le 1^{er} avril 2014, nous voici déjà en action pour une prochaine ronde de négociation. L'assemblée des membres a conclu le bilan de la dernière négociation, et adopter les priorités pour la prochaine ronde.

Pour la Journée internationale des sages-femmes, le ministre de la santé M. Gaétan Barrette a publié un [communiqué de presse](#) témoignant positivement de leur apport dans le réseau de la santé et des services sociaux. À ce même moment, le MSSS a annoncé la publication du [Cadre de référence pour le déploiement des services de sage-femme au Québec](#), outil fort attendu qui soutiendra, entre autres, les établissements dans le développement de nouveaux services de sage-femme et maisons de naissance. Il permettra de plus la compréhension réelle de la spécificité de la profession de sage-femme et de sa contribution au sein du réseau de la santé. On continue d'avancer!

LE BABILLARD



Dans ce numéro, nous vous offrons quelque chose de différent dans la section du babillard, pour souligner le travail acharné accompli par les sages-femmes partout au Canada et à travers le monde. Brenda, cliente de Birth Partnership Midwifery Services de Calgary a donné naissance à son fils Asher plus tôt cette année. Elle a écrit cette lettre à sa sage-femme Helen Cotter. Cette lettre nous rappelle le rôle clé que jouent quotiennement les sages-femmes dans la vie des familles. Merci à Brenda et à Helen d'avoir accepté de partager leur histoire.



Helen, sage-femme, avec bébé Asher.

Chère Helen,

Depuis la naissance de mon fils, je pense au cadeau qu'est la pratique sage-femme et, tout spécialement, au cadeau que tu m'as fait en prenant soin de moi au moment de mes deux accouchements. Lorsque j'ai eu ma fille, il y a plusieurs années, la grossesse, la pratique sage-femme et l'accouchement étaient des expériences toutes nouvelles pour moi. Pendant cette seconde grossesse et accouchement, je me suis sentie, plus consciente de ce que tu fais réellement, toi et toutes les sages-femmes. J'ai pu l'apprécier davantage et reconnaître à quel point cela est significatif. Surtout, j'ai pu réaliser qu'il s'agit d'une chose éminemment personnelle. Ce sont des soins prodigués par une femme à une autre femme. C'est être au service de l'autre. C'est une relation différente de toute autre profession médicale et je ressens aujourd'hui le besoin de parler de l'impact profond que tu crées.

Je crois que ce qui m'a touché le plus de cet accouchement est l'étendue des soins que tu prodigues pendant le travail. Tu m'as assistée tant dans mes moments les plus profonds (en attrapant mon enfant qui sortait de mon ventre!) que dans des moments mineurs ou moins reluisants. Tu m'as aidée à aller à la toilette. Tu m'as retiré ces horribles et merveilleuses culottes en mailles. Tu as aussi retiré les draps souillés de sang. Tu as pris des notes et rempli des formulaires. Et tu as fait tout ça si silencieusement, si rapidement et si discrètement. Tu m'as écoutée, tu m'as encouragée et tu m'as soutenue émotionnellement. Tu as fidèlement poussé jusqu'à moi ce moniteur de fréquence cardiaque dans les corridors et les escaliers d'hôpital. Tu as répondu à mon appel à trois heures du matin, même à moitié endormie, et tu t'es occupée de moi le reste de cette matinée, même si t'avais déjà du courir à l'aide d'une autre patiente en train d'accoucher.

L'étendue colossale des soins que tu offres me semble à la fois une leçon d'humilité et d'inspiration. Tu as accompli tellement de tâches différentes que, dans d'autres professions, celles-ci devraient être divisées et déléguées à une foule d'assistants. Surtout, au milieu de tout ça, tu as pris soin de moi de manière à ce que je me sente en sécurité, comme si, d'une certaine façon, j'accouchais sous la protection d'une amie (particulièrement bien renseignée!) Tu m'as traitée avec respect et tu m'as apporté suggestions et opinions lorsque désiré et nécessaire.

Je voulais simplement te laisser savoir que j'avais remarqué tellement plus cette fois-ci. Je te remercie de tellement plus. Les nombreuses choses que tu as accomplies pendant mon travail et mon accouchement, en restant à l'écoute, en prenant soin de moi et de mon enfant, ne sont pas passées inaperçues. Je te remercie profondément ainsi que votre équipe et l'ensemble de la pratique sage-femme.

Sincèrement,

Brenda, une maman reconnaissante

DES NOUVELLES DU NÉPAL APRÈS LE TREMBLEMENT DE TERRE

Dans le cadre du cours de troisième année en pratique sage-femme « Students for Global Citizenship » de l'UBC, la sage-femme Cathy Ellis travaillait depuis quelques semaines au Népal avec un groupe d'étudiantes sages-femmes lorsque, le 25 avril dernier, un tremblement de terre catastrophique a frappé la nation, entraînant la mort de plus de 8 700 personnes et la dévastation de plusieurs villes et villages. Bien qu'on ait demandé aux étudiantes de quitter la zone, Cathy et son conjoint Mickey, un médecin de famille, ont décidé de rester au Népal pour aider leurs collègues et amis dans cette épreuve difficile.



La sage-femme Cathy Ellis en compagnie de mères népalaises.

Œuvrant auprès d'une équipe d'une quarantaine de personnes mise sur pied par l'orphelinat Sonrisa, Cathy s'est rendue, le 5 mai, au village Samundra Devi dans le district de Nuwakot. Toutes les habitations du village s'étaient partiellement ou totalement effondrées. Les écoles et cliniques médicales étaient tellement endommagées qu'elles étaient inutilisables. Le groupe a installé un camp de secours temporaire afin de distribuer des dons alimentaires, des soins médicaux et des bâches pour monter des abris. Cathy a offert des soins dans la « tente des femmes » en compagnie d'une autre sage-femme, Pema Sherpa, de la Midwifery Society of Nepal. Elles ont fourni des vitamines, du fer et des médicaments de vermifugation à toutes les femmes enceintes. Elles ont aussi traité les bébés et les jeunes enfants souffrant de malnutrition et de déshydratation en leur administrant des sels de réhydratation par voie buccale, du zinc et des céréales nutritives. Cathy a également distribué aux femmes enceintes et aux accouchées des couvertures et des chapeaux offerts par des groupes de soutien canadiens de la pratique sage-femme. Plusieurs mères présentaient de graves problèmes de prolapsus utérin, une condition courante au Népal causée par la pauvreté, l'alimentation appauvrie et les lourdes charges transportées par les femmes. Cathy et son équipe ont travaillé à trouver un soutien financier pour ces femmes et plusieurs autres souffrant de diverses conditions médicales graves, pour leur permettre d'obtenir des soins médicaux plus poussés à Katmandou. Les efforts de toute l'équipe ont grandement été appréciés par l'ensemble du village. Merci, Cathy, pour votre travail exemplaire.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

JUIN 2015

American College of Nurse-Midwives 60th Annual Meeting & Exhibition

LE 27 JUIN AU 1^{ER} JUILLET, 2015
National Harbor, MD
www.midwife.org

JUILLET 2015

ICM Regional Conference of the Americas

LE 15 AU 17 JUILLET, 2015
Paramaribo, SURINAME
www.regconference2015.org

SEPTEMBRE 2015

Introduction to Legal Nurse Consulting

LE 22 AU 25 SEPTEMBRE, 2015
Canmore, AB
www.connectmlx.com

Rencontre à deux mains 1^{ères} Rencontres franco-espagnoles sur la rééducation périnéale

LE 25 ET 26 SEPTEMBRE, 2015
Madrid, Espagne
www.encuentro-a-dos-manos.com



En savoir plus :
facebook.com/CanadianMidwives

SEPTEMBRE 2015

4th World Congress of Clinical Safety Clinical Management and Governance for Healthcare Risk and Crisis

LE 28 AU 30 SEPTEMBRE, 2015
Vienna, Austria
www.iarimm.org/4WCCS/

OCTOBRE 2015

MANA Annual Conference

LE 15 AU 18 OCTOBRE, 2015
Albuquerque, NM
www.mana.org/mana2015

NOVEMBRE 2015

12th World Congress of Perinatal Medicine

LE 3 AU 6 NOVEMBRE, 2015
Madrid, Espagne
www.wcpm2015.com

2015 CAM/ACSF Annual Conference

LE 4 AU 6 NOVEMBRE, 2015
Marriott Chateau Champlain
Montréal
Montréal, QC

CAPWHN 5th National Conference

LE 5 AU 7 NOVEMBRE, 2015
Hilton Québec
Québec, QC
www.capwhn.ca

FAIRE DU BÉNÉVOLAT AVEC



PAYS : ETHIOPIA DATE DE DÉPART : OCTOBRE 2015

6 MOIS

- Conseiller-ère en pratique sage-femme
- Conseiller-ère en recherche et en matière d'égalité entre les sexes

12 MOIS

- Conseiller-ère sur le programme de santé RMNC
- Conseiller-ère en communications et en éducation sanitaire